

# INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE : Chrysler Voyager/Grand Voyager ( 04/2001-2008)

N° de cat. C-200/1

## DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **C-200/1** est destiné à tracter des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **e20/E20**.

## CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **C-200/1** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donné dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8):

M8 - <b>25</b> (Nm) M10 - <b>50</b> (Nm)	M12 - <b>85</b> (Nm) M16 - <b>200</b> (Nm)
---	---

## CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **C-200/1** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: <b>C-200/1</b>  <b>A50-X</b>  <table border="1"><tr><td><b>e20</b></td></tr></table> <b>00-1493</b> <table border="1"><tr><td><b>E20</b></td></tr></table> <b>55R-01 2795</b>  <b>D = 9,9 kN</b>	<b>e20</b>	<b>E20</b>	Le numéro de catalogue.  La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé)  N° de certificat d'homologation d'attelage à boule.    La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.
<b>e20</b>			
<b>E20</b>			

$$S = 80 \text{ kg}$$

$$R = 1600 \text{ kg}$$

La Pression max autorisée sur la boule d'attelage.

Le chargement max acceptable de la remorque.

**La formule pour calculer la puissance D :**

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

**T** – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

**R** – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

**g** – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s<sup>2</sup>)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

## MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **C-200/1** consiste en éléments suivants :

- |                                |            |
|--------------------------------|------------|
| 1. Poutre principale           | - 1 pièce  |
| 2. Boule d'attelage            | - 1 pièce  |
| 3. Support de prise électrique | - 1 pièce  |
| 4. Plaque                      | - 2 pièces |
| 5. Plat                        | - 2 pièces |
| 6. Vis M10x40                  | - 2 pièces |
| 7. Vis M12x40                  | - 4 pièces |
| 8. Vis M12x65                  | - 2 pièces |
| 9. Rondelle ronde ø 13,0       | - 2 pièces |
| 10. Rondelle élastique ø 12,2  | - 6 pièces |
| 11. Écrou M12                  | - 2 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **C-200/1**, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule ne nécessite pas **la coupure** du pare-chocs arrière.
2. Démonter le pare-chocs arrière.
3. Démonter le support du pare-chocs arrière – après avoir monté le dispositif d'attelage il n'y a plus de place pour monter le support du pare-chocs dans les longerons.
4. Mettre la poutre (1) aux longerons et ensuite de fond des longerons mettre les plaques (4) et les plats (5) et serrer avec la poutre (1) à l'aide des vis M10x40 (6) et M12x40 (7), des rondelles élastiques 10,2 (10) et 12,2 (11) – (par les trous d'origine).
5. Monter le pare-chocs arrière à la voiture.
6. Monter la boule d'attelage (2) à la poutre (1) avec le support de la prise électrique (3) à l'aide des vis M12x65 (8), des rondelles rondes Ø13,0 (9), des rondelles élastiques Ø12,2 (11) et des écrous M12(12).
7. Vérifiez si toutes les vis sont correctement serrées.

**ATTENTION :** Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **C-200/1** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur ne prend pas la responsabilité pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

# SCHÉMA DU MONTAGE :

